

## Les écologistes réclament un geste de l'exécutif

LE MONDE | 04.07.2013 à 10h50 • Mis à jour le 04.07.2013 à 10h51 | Par Françoise Fressoz

Les rencontres sont programmées de longue date mais depuis le "*limogeage*" de [Delphine Batho](#), elles prennent un relief particulier : mardi 9 juillet, [Jean-Vincent Placé](#), président du groupe [Europe Ecologie-Les Verts \(EELV\)](#) au Sénat, sera reçu par [François Hollande](#). Une semaine plus tard, ce sera au tour de ses homologues de l'Assemblée, Barbara Pompili et François de Rugy. Entre-temps, Pascal Durand, le secrétaire national du mouvement, aura aussi vu le président avec les deux ministres écologistes du gouvernement, Cécile Duflot et Pascal Canfin. L'heure est donc à la remise à plat des relations entre le PS et les Verts.

Certes, devant les députés, mercredi 3 juillet, [Jean-Marc Ayrault](#) a tenté de [circonscire](#) le limogeage de sa ministre de l'environnement à une question de "*cohérence*" [politique](#). Le premier ministre a dénié tout problème de fond avec ses partenaires en assurant que "*l'environnement n'est pas une variable d'ajustement*", mais personne n'est dupe. Quelque chose n'a pas fonctionné dans les relations entre les deux alliés.

Echaudés, les écologistes font évidemment [monter](#) les enchères. Leur liste de revendications est longue comme le bras. A [commencer](#) par une rallonge sur le budget de l'écologie, évidemment inacceptable aux yeux de Matignon puisque cela reviendrait à [pousser](#) chaque ministre à [venir](#) renégocier. Alors que Delphine Batho est partie en jugeant inacceptable la baisse de 7 % de ses [crédits](#), Bernard Cazeneuve, le ministre du budget, a contre-attaqué en ramenant la baisse à "3,4%" une fois prise en compte l'éco-taxe poids lourds. "*L'effort est comparable à celui réalisé par les autres ministères*", a-t-il fait [valoir](#).

## INVESTISSEMENTS D'AVENIR

Sur la fiscalité écologique, la marge de négociation est à peine plus large. Certes, le gouvernement assure qu'une nouvelle étape sera franchie en 2014. Bercy qualifie de "*bonne base de discussion*" le rapport du comité pour la fiscalité écologique, qui prévoit de [coupler](#) taxe carbone et réaligement de la fiscalité du gazole. Mais le pays n'est pas loin de la saturation fiscale et toute hausse des dépenses énergétiques pénalise les ménages modestes. Il faudra donc [trouver](#) des compensations à un moment où la situation budgétaire ne les autorise guère.

On comprend dès lors pourquoi Jean-Marc Ayrault mise sur les investissements d'[avenir](#). Il doit les [annoncer](#) le 9 juillet : 10 milliards d'euros minimum, financés par des cessions d'actifs pour développer, entre autres, les [transports](#), la rénovation thermique, les énergies renouvelables. "*Une façon de [montrer](#) que l'écologie ne se limite pas à la fiscalité*", se réjouit un ministre.